

Conseil d'établissement
Séance régulière
Début de la réunion à 18h15 en présentiel
Le lundi 2 juin 2025
Procès-verbal

Membres des enseignants présents	Membres des parents présents
Mme Ana Elena Loaiza Miranda	M. Mathieu Côté (président)
Mme Annie Debiens	M. Ulisses Souza
Mme Ann Lebrasseur-Arcand	Mme Isabelle Paquette
Mme Julie Raymond	Mme Yolande Goufack
Mme Magdalena Vasilica	Mme Schahrazed Aissaoui (parent)
Mme Mélina Luis (enseignant)	Mme Victorine Djoko
	Mme Monika Lemba (parent)
Membres de la direction présents	
M. Frédéric L'Hérault (direction)	
Mme Audrey Durand (directrice adjointe)	
M. Nasser Bouzaza (directeur adjoint)	
Mme Sandra Stocco (directrice Gentilly dès la rentrée prochaine)	
Membre de la communauté présent	
Mme Anne-Marie Robitaille	
Membres absents	
Mme Estelle Dubé	

1. Mot de bienvenue

Mr Côté débute la rencontre à 18h19.

Mme Stocco se présente au conseil.

Mme Isabelle Paquette nous partage l'histoire de la création du SDG par sa mère il y a bientôt 45 ans. Elle partage un article sur la création avec un dessin qu'elle avait fait dans le journal à l'époque.

2. Questions du public

Pas de questions

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 6.2 devrait être 6.1 et inversement.

L'ordre du jour est proposé par M. Ulisses Souza et soutenu par Mme Schahrazed Aissaoui.

4. Adoption procès-verbal de la réunion du CÉ du 14 mai 2025.

Quelques modifications sont apportées au procès-verbal.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Ann Lebrasseur Arcand et soutenu par Mme Joanne Laviolette.

5. Suivi au procès-verbal.

M. L'Hérault fait le suivi des points soulevés lors de la dernière rencontre.

Il revient sur les balises entourant l'habillement; il indique toutefois qu'il serait préférable d'attendre à la rentrée scolaire pour prendre une décision à ce sujet.

6. Objets de décision

6.1. Journée pédagogique sans service de garde (24-25-203-24)

M. Côté indique avoir pris l'initiative de sonder certains parents de l'école au sujet de la journée pédagogique sans SDG pour l'année prochaine.

Il revient sur le pourcentage d'écoles concernées par la fermeture du SDG lors d'une journée pédagogique (environ 25%).

M. Côté n'est pas contre l'idée de fermer le SDG lors d'une journée pédagogique, tant que cela ne concerne qu'une seule journée dans l'année.

Toutefois, il n'est pas favorable aux dates proposées par l'équipe école (en septembre ou octobre) et propose la date du 6 janvier pour que cela ait un impact moindre sur les parents.

Mme Ann Lebrasseur Arcand revient sur les raisons du choix de dates de début d'année. Elle comprend les enjeux liés aux parents, mais indique que ce choix impacte le bien de l'école et que le bon fonctionnement de l'école doit être considéré dans le choix de la date.

Mme Victorine Djoko demande si une rencontre en ligne entre les enseignants et les membres du SDG pourrait être envisagée en lieu et place de la suppression du SDG lors d'une journée pédagogique. Elle se demande si la décision d'aujourd'hui est une décision définitive concernant la journée choisie. M. L'hérault indique que oui, notamment pour finaliser les réservations des activités lors des journées pédagogiques.

Mme Magdalena mentionne qu'une rencontre en présentiel est plus bénéfique pour les échanges.

Des échanges ont lieu concernant d'autres propositions de dates, dont celles de la rentrée progressive du mois d'août (demi-journées).

M. Ulises Souza indique que si les journées d'août sont choisies, il faudrait aviser rapidement les parents à des fins d'organisation.

Mme Yolande Goufack propose une demi-journée en août pour consulter les dossiers des élèves avec le personnel du SDG et poursuivre les échanges lors de la pédagogie de janvier au besoin.

Mme Schahrazed Aissaoui pense que cette journée sans SDG est une belle opportunité et considère que c'est un investissement pour les élèves.

M. Côté revient sur les sorties du SDG qui pourraient être déplacées afin de voir les dates qui ne peuvent être choisies. M. Côté propose de placer les journées sans SDG en milieu d'année en cette première année d'implémentation (pédagogie de janvier).

M. L'Hérault indique qu'il est difficile en début d'année d'avoir des personnes du SRÉ de disponibles pour faire des formations aux équipes, car c'est un moment habituellement chargé dans les écoles.

M. Côté propose de passer au vote; un vote (1) pour approuver une journée pédagogique sans SDG et l'autre (2) pour choisir la date (si journée approuvée). Le vote 2 porte sur 4 dates : demi-journée du 27 août 2025, vendredi 19 septembre, lundi 27 octobre 2025 ou lundi 5 janvier 2026.

Résultat vote 1 : les membres du conseil sont à l'unanimité en faveur d'une journée pédagogique sans SDG

Résultat vote 2 : demi-journée du 27 août 2025 (10 votes)

6.2. Règles de fonctionnement du SDG (24-25-203-23)

La date choisie au point précédent sera ajoutée dans les règles de fonctionnement du SDG 25-26 (page 6, section D).

Un libellé concernant l'utilisation des écrans au SDG est ajouté à la page 2 pour placer quelques balises. Les membres du conseil ont quelques questions concernant les balises.

Certaines modifications sont apportées pour préciser davantage les critères d'utilisation ainsi que le cadre/contexte d'utilisation.

Langue utilisée au SDG : la langue française doit être utilisée.

Règles concernant la tenue vestimentaire : Mme Robitaille demande si l'annexe au Code de Vie devrait être ajoutée aux règles du SDG. Mr L'Hérault fera un retour à ce sujet.

Le texte initial sera modifié et transmis prochainement aux membres du conseil.

Les règles de fonctionnement sont appuyées par Ann Lebrasseur Arcand et soutenues par Mme Schahrazed Aissaoui.

6.3. Budget initial 2025-2026 (24-25-203-25)

M. L'Hérault présente le budget de l'an prochain basé sur les chiffres prévisionnels. Il y a une différence de 200 000\$ de moins.

Mme Ann Lebrasseur Arcand demande s'il est possible d'ajouter une personne pour soutenir le secrétariat et palier à l'horaire allégé de la secrétaire combiné aux nombreuses tâches qui lui incombent.

L'adoption du budget est proposée par Mme Joanne Laviolette et appuyé par Mme Julie Raymond.

6.4. Plan santé bien être et son bilan (24-25-203-26)

Mr L'Hérault explique le but du plan.

Il explique que des formations offertes par la DPJ et par la Fondation Marie-Vincent ont été offertes aux membres du personnel.

Un sondage sur la santé et la sécurité a été fait auprès des élèves de la 1^{re} à la 6^e année. L'organisme GRIS a sensibilisé les élèves aux situations liées à l'identité de genre et toutes les problématiques qui peuvent en découler chez les élèves.

Mr L'Hérault présente les actions proposées pour 2025-2026.

Mme Joanne Laviolette partage les activités de prévention qui sont faites auprès des élève ainsi que les formations suivies par le personnel non enseignant au sujet des dévoilements d'agression sexuelles par les élèves, quelle approche à avoir auprès des élèves victimes etc.

Le plan est proposé par Mme Joanne Laviolette et soutenu par Mme Annie Debiens.

6.5. Critère acceptation des projets pour Gentilly en fête (24-25-203-27)

Mr Côté propose de reporter l'échange à la rentrée prochaine.

7. Correspondance

7.1. des enseignants et des professionnels

Les examens de fin d'année ont lieu en ce moment ainsi que les examens du MEES de 4^e et de 6^e année.

Plusieurs sorties ont eu lieu, notamment une sortie à vélo avec les élèves; une nouvelle lecture collective a eu lieu dans la cour de récréation sur le thème du picnic.

Les élèves de 3^e année ont reçu des boîtes avec des chrysalides; une fois éclos, les élèves ont amené les papillons dans le parc et les ont relâchés dans la nature.

La dernière vente de Fruitilly a eu lieu pour l'année scolaire 2024-2025.

7.2. des activités culturelles, sportives et récréatives passées et à venir

Un magicien est venu à l'édifice de la Présentation la semaine passée.

Une sortie a eu lieu au Mont Rigaud la semaine passée et une sortie aura lieu ce mercredi pour le préscolaire au Bois de Boulogne.

13 élèves de l'édifice Fénélon sont allés à un tournoi de Kinball en Ontario et sont revenus avec une médaille d'or.

Début des Olympiades cette semaine dans les 2 édifices; les Olympiades se terminent fin juin.

Jeudi prochain en soirée, le 12 juin, aura lieu le BBQ sportif à l'école Gentilly.

En 6^e année, il y aura prochainement des sessions d'impro' ainsi que des activités données par l'organisation GRIS.

La kermesse de fin d'année aura lieu le 19 juin dans les 2 édifices avec jeux gonflables.

La cérémonie des finissants de 6^e année aura lieu le 17 juin prochain à 13h.

L'activité de langue des signes s'est terminée la semaine passée.

À DLP, le Croque-Livre est terminé ; les élèves ont aidé à la décoration de l'objet.
Un Croque Livres sera à monter à Fénélon et à décorer.

7.3. du représentant du comité de parents

Une rencontre a eu lieu en virtuel au CSS; la question sur les journées pédagogiques sans SDG a été abordée.

7.4. Bilan du CE

M. L'Hérault et M. Côté présentent le bilan.

Mme Magdalena en profite pour mentionner qu'une des sorties initialement prévues pour la prochaine année a été annulée. Il faudra la remplacer par une autre sortie.

8. Divers

Mr Côté tient à souligner le départ de Mme Paquette.

Il souligne également le départ de Mr L'Hérault et partage ses remerciements pour son engagement.

9. Levée de l'assemblée à 20h48

Secrétaire : Mme Audrey Durand